



Schweizerischer Gemeindeverband
Association des Communes Suisses
Associazione dei Comuni Svizzeri
Associaziun da las Vischnancas Svizras

Newsletter du 24 août 2020

«ePublication» en phase pilote

Dans une première phase pilote qui débutera le 26 août, les communes zurichoises pourront publier leurs communiqués officiels sur epublication.ch. L'Association des Communes Suisses (ACS) est l'organisme national responsable de «ePublication» – plus tard, toutes les communes suisses pourront utiliser ce canal numérique.

Grâce à «ePublication», une feuille officielle numérique basée sur les principes du Service Public les plus modernes est à disposition au niveau suisse. L'authenticité et l'intégrité (crédibilité et impossibilité de toute modification) des documents publiés sont garanties au niveau technique le plus élevé. Le projet de cyberadministration novateur a été réalisé par [egovpartner](https://egovpartner.ch), une organisation collaborative active dans le domaine de la transformation numérique et de cyberadministration du Canton de Zurich. epublication.ch se base sur la solution du portail des feuilles officielles «amtsblattportal.ch» sur lequel sont notamment publiées les feuilles officielles des Cantons de Zurich, Bâle-Ville, Berne et Appenzell Rhodes-Extérieures ainsi que la Feuille officielle suisse du commerce.

[Vers «ePublication»](#)

Etendre l'aide indirecte à la presse au commerce de gros de la presse

Lors de sa séance des 24/25 août 2020, la Commission des transports et des télécommunications du Conseil national (CTT-N) s'occupera notamment de la révision de la loi de l'organisation de la Poste visant à augmenter et élargir l'aide indirecte à la presse. L'ACS soutient l'orientation de la révision de la loi. Dans un courrier, elle attire l'attention des membres de la commission sur une lacune du projet actuel: l'absence du commerce de gros de la presse qui assure la multiplicité, la disponibilité et l'approvisionnement de l'ensemble du territoire suisse en journaux et revues.

Dans le cadre du remaniement actuel, l'ACS recommande aux membres de la commission d'élargir l'aide indirecte à la presse au commerce de gros de la presse. En effet, l'approvisionnement sur l'ensemble du territoire de produits de la presse, en particulier dans les régions de montagne, périphériques et rurales doit être garanti à l'avenir également. Dans sa lettre, l'ACS relève que «pour des raisons démocratiques, étatiques et de politique médiatique,

il serait désastreux qu'à l'avenir, seuls les centres urbains soient approvisionnés de produits de la presse et que la pluralité de la presse ne soit plus garantie dans les autres régions».

L'ACS approuve les mesures contre les prix surfaits

La semaine dernière, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats a auditionné des experts du monde scientifique au sujet de l'initiative populaire «Stop à l'îlot de cherté – pour des prix équitables» (initiative pour des prix équitables) et du contre-projet indirect du Conseil fédéral. L'ACS a déjà donné autrefois son avis au sujet du contre-projet indirect. Elle approuve en principe les mesures contre les prix excessifs appliqués aux importations.

L'îlot de cherté suisse constitue un problème pour l'économie intérieure. Le niveau communal est également concerné. L'ACS approuve les efforts du Conseil fédéral et des initiateurs de déclencher les hostilités aux abus dans le cadre d'une révision de la loi sur les cartels. L'ACS ne s'exprime en revanche pas sur la question de savoir si les revendications de l'«initiative pour des prix équitables» ou le contenu du contre-projet indirect constituent la bonne approche. Aux yeux de l'ACS, il est important qu'à côté de la révision spéciale de la loi sur les cartels, d'autres mesures contre l'îlot de cherté suisse soient mises en œuvre.

Nouvelle prise de position

L'ACS a pris position sur le paquet d'ordonnances environnementales du printemps 2021.

[Vers la prise de position](#)

Initiative «multinationales responsables»: plus de 20 pour cent des emplois concernés dans la moitié des communes suisses

L'initiative «multinationales responsables» va être soumise à votation le 29 novembre 2020. Dans son étude, l'institut de sondage sotomo est parvenu à la conclusion que l'initiative concernait au minimum 80'000 entreprises suisses.

L'initiative obligerait les entreprises ayant un siège en Suisse de veiller à ce que leurs activités commerciales respectent les droits humains et les normes internationales en matière d'environnement à l'étranger aussi. Les entreprises suisses devraient pouvoir le prouver au travers d'un devoir de diligence et d'un compte rendu, ce qui engendrerait des charges administratives. Faute de pouvoir le faire, elles répondraient pour leurs partenaires et fournisseurs à l'étranger devant les tribunaux suisses même si les entreprises suisses n'ont pas directement participé aux violations des droits humains ou aux dégâts environnementaux. Selon l'institut de sondage sotomo, la nouvelle réglementation concernerait plus d'un million de postes de travail. Plus de 20 pour cent des emplois seraient concernés dans la moitié de toutes les communes suisses. Pour déterminer le caractère pertinent, sotomo s'était basée sur les critères contenus dans le contre-projet indirect du conseil national qu'il a couplés avec les chiffres de l'Office fédéral de la statistique.

Vers l'étude (en allemand)

Manifestations

26.08.2020 (dès 08:15)

Nachfragebasierte Destinations- und Gemeindeentwicklung (Expertenseminar)

27.08.2020 - 04.06.2021

CAS Alterspolitik

01.09.2020 (dès 10:00)

Que la lumière soit! Éclairage dans l'habitat: exigences applicables et utilité pour la prévention des accidents

02.09.2020

Effizient und wirksam kommunizieren mit sozialen Medien

03.09.2020 (dès 09:15)

Suisse numérique: plus d'IoT ou IoT cauche-mar?

07.09.2020 (dès 13:45)

Aufwachsen in der Region – Das Potenzial von Synergien im Frühbereich in kleineren und mittleren Gemeinden

14.09.2020 (dès 09:00)

Environnements favorables aux aînés : espaces sociaux et d'habitat pour toutes et tous !

15.09.2020 - 16.09.2020

Schweizer Mobilitätsarena

15.09.2020

Städte und Gemeinden auf dem Weg zur Netto-Null-Mobilität

18.09.2020 (dès 09:30)

WASTEvision 2020: Abfälle in der Umwelt

24.09.2020 (dès 09:00)

Davos Digital Forum – online edition

13.10.2020 (dès 09:00)

Nachhaltig beschaffen für den Werkhof

14.10.2020 (dès 08:00)

Umgang mit invasiven Neophyten

20.10.2020 (dès 09:15)

Manifestation d'information 2020 sur le cadastre RDPPF

27.10.2020

Krisenmanagement in Infrastrukturbetrieben

04.11.2020 (dès 09:00)

Schulen und Kindergärten ökologisch und gesund bauen und sanieren

05.11.2020 (dès 13:15)

«Innovation digital und analog – die Baubranche braucht beides!»

12.11.2020 (dès 09:00)

digma-Tagung zum Datenschutz – Datenschutz in der täglichen Praxis von Städten und Gemeinden

19.11.2020 (dès 09:00)

Öffentliche Beschaffung nachhaltig und rechtskonform gestalten

04.12.2020 (dès 08:50)

4. Basler Sozialversicherungsrechtstagung: Mitwirkungs- und Schadenminderungspflichten

04.12.2020 (dès 09:15)

Elektromobilität in der Gemeinde fördern – mit System

15.12.2020 (dès 08:45)

Fachtagung Langzeitpflege «Pflege im Spannungsfeld zwischen Ethik, Medizin und Ökonomie»

20.01.2021

Gemeindetagung «Die intelligente Gemeinde»

20.01.2021 (dès 09:00)

Schulthess Forum Öffentliches Personalrecht

04.02.2021

Save the date: Implication et participation des personnes concernées par la pauvreté

04.03.2021 (dès 09:00)

Kompaktkurs: Kommunikationskonzept für die Gemeinde, planen – umsetzen – vollziehen

08.06.2021 - 11.06.2021

Suisse Public 2021

<http://www.chgemeinden.ch/fr/newsletter/newsletters/1598262380130356/mail/html.php>